

COMMUNIQUÉ

VERIFICATION DES INSTRUMENTS DE POIDS ET DE MESURE

Le Département de Métrologie Légale du Ministère du Commerce et de la Protection des Consommateurs offrira un service de vérification de balances et d'instruments de mesure aux commerçants du district de **Pamplemousses, du mardi 21 février au jeudi 23 février 2023, au Centre Social de Triolet, de 09h00 à 14h00.**

Les commerçants de cette région, dont les balances et les instruments de mesure doivent être vérifiés ou revérifiés, sont priés d'apporter leurs équipements au Centre Social de Triolet, les jours susmentionnés.

Les commerçants sont priés de se munir de leur carte d'identité et de leurs anciens certificats de vérification.

Les instruments soumis à la vérification doivent être propres et en bon état.

17 février 2023

**Ministère du Commerce et de la
Protection des Consommateurs**

SICOM Tower, Ébène

Tel: 210 0737, 210 2748